



Vous souhaitez rénover votre logement ?  
**Faites appel à un conseiller France Rénov' !**

### INFOS PRATIQUES

L'Espace conseil le plus proche de chez vous se situe à Briis-sous-Forges

**Sur rendez-vous uniquement**

**Contact :** conseil.renovation@alecoe.fr ou par téléphone.



[alec-ouest-essonne.fr/](http://alec-ouest-essonne.fr/)



**01 60 19 10 95**

**France  
services**

[france-services.gouv.fr](http://france-services.gouv.fr)

**France services vous aide  
dans vos démarches**

Vous rencontrez des difficultés avec les  
démarches numériques ou administratives ?

**Les conseillers France services peuvent  
vous appuyer dans votre demande d'aide.**





**France Rénov' :**  
**être bien conseillé**  
**pour mieux rénover**

[france-renov.gouv.fr](http://france-renov.gouv.fr)

01 60 19 10 95

# Qu'est-ce que France Rénov' ?

France Rénov' est le service public pour la **rénovation énergétique** et **l'adaptation des logements à la perte d'autonomie** :

- des conseils gratuits, neutres et indépendants ;
- des informations sur les aides financières auxquelles vous avez droit ;
- un accompagnement pour réaliser votre projet de travaux ;
- un service de proximité co-financé par les collectivités locales.

## Pourquoi rénover mon logement ?

- En améliorant l'efficacité énergétique de votre logement, vous faites des économies et vous vous sentez mieux chez vous.
- En adaptant votre logement, vous prévenez les chutes et vous gagnez en autonomie.

**570**

Espaces Conseil partout en France

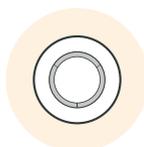
**Les aides financières s'adaptent à vos besoins pour améliorer votre quotidien, quel que soit votre âge.**

### QUELQUES EXEMPLES DE TRAVAUX

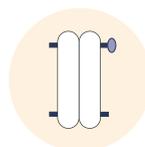
**Pour  
la rénovation  
énergétique**



→ Isolation

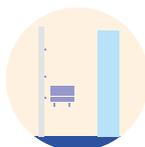


→ Ventilation

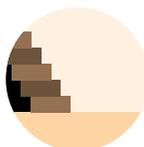


→ Système de chauffage

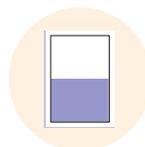
**Pour  
l'adaptation  
à la perte  
d'autonomie**



→ Douche de plain-pied



→ Monte-escalier électrique



→ Volets roulants électriques

# Les 5 étapes de mon parcours

1

Je fais appel à un conseiller France Rénov' pour concevoir mon projet et connaître mes aides.



2

Pour une rénovation d'ampleur, je suis mis en relation avec **Mon Accompagnateur Rénov'** qui suit mon projet de A à Z.



3

Je demande des devis auprès d'artisans et dépose ma demande d'aide en ligne.



4

Je fais réaliser mes travaux après acceptation de ma demande d'aide.



5

Je dépose mes factures en ligne et demande le versement de ma prime.



## Un parcours accompagné

Pour les rénovations énergétiques d'ampleur, vous êtes accompagné par **Mon Accompagnateur Rénov'**. Cet interlocuteur de confiance vous guide à chaque étape de votre projet.